

PROCÈS VERBAL

DE LA RÉUNION DU LUNDI 08 SEPTEMBRE 2008

Les personnes présentes :

- Adjudant-chef Marc ACCOMIATO
- Lieutenant-colonel Didier AMADEI
- Lieutenant Régis CHAUSSEGROS
- Adjudant Patrick GIAI GIANETTI
- Lieutenant Jean-Jacques JOUVEAU
- Lieutenant Jean-Christophe JULIEN
- Lieutenant Laurent MAGNAN
- Caporal-chef Marc MALAGUTTI
- Lieutenant Frédéric SARREY
- Lieutenant Arnaud VALLOIS

Les personnes absentes excusées :

- Adjudant Nicolas BERLENGUE
- Caporal Anne BERTON
- Caporal Xavier CHAUSSEGROS
- Adjudant-chef Philippe DRAPRI
- Lieutenant Pascal KIMMEL
- Adjudant Denis LAUZE
- Capitaine Antoine RIVAS
- Capitaine Fernand WERY

Les personnes absentes

- Médecin Lieutenant-colonel Francis BOUVIER
- Caporal André TRENTÉCUISSÉ

La réunion a débuté à 18 h 50 au CIS de PEYRUIS.

DERNIER PV DU 07/05/2008

Erratum :

- La subvention accordée à Michel EYMARD du CIS de DIGNE LES BAINS pour participer aux jeux mondiaux des sapeurs-pompiers à LIVERPOOL est de 200 € (et non de 150 €) pour l'Union Départementale et de 200 € pour le SDIS.
- Une participation de 500 € (et non 150 €) a été allouée à l'équipe de rugby pour le tournoi à TOULOUSE.

A noter les résultats pour :

- Michel EYMARD à LIVERPOOL : champion du monde vétérans et 5^e mondial toutes catégories
- Frédéric REVY : champion de France vétérans en triathlon

TARIFICATION PSC1

Proposition est faite de porter le prix de la formation PSC1 à 50 € au lieu de 45 € à compter du 1^{er} septembre 2008.

Approbation du CA à l'unanimité.

FRAIS DE DÉPLACEMENTS POUR LES MEMBRES DU CA SECTIONS DES ANCIENS

En l'absence de Fernand WERY et d'Antoine RIVAS, ce point sera examiné lors d'une prochaine réunion.

PFR, ALLOCATION DE VÉTÉRANCE

Le Lieutenant-colonel AMADEI présente un mémento de 3 pages sur la PFR.

Cette resynthétisation permettra aux sapeurs-pompiers de connaître leur situation.

Des simulations peuvent être faites jusqu'en 2015 seulement.

Rappel : les ayants droit sont désignés au moment de la liquidation.

Adresse du site PRF de la CNP : <https://www.maretraite.pfr.cnp.fr>

CONGRÈS DE SISTERON, DIGNE, VALENSOLE : SUBVENTIONS, AIDES EXCEPTIONNELLES

Les amicales de DIGNE et VALENSOLE demandent une aide exceptionnelle suite au déficit généré par l'organisation du congrès départemental 2006 et 2007.

Proposition est faite de verser une aide de 3 000 € à ces deux amicales. (Application rétroactive de la subvention de 5 000 € au lieu de 2 000 € votée au budget 2008 pour les amicales organisatrices de congrès).

Approbation du CA à l'unanimité.

L'Union Départementale propose de revoir le cahier des charges et la Commission Congrès envisage un suivi ou une aide pour la gestion financière du congrès.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12/09/2008

Demandes de candidature : Cyril AUTHIER (SSSM), Jean-Luc BEGNIS, Franck GIOVAGNOLI, Jean-Christophe JULIEN, Stéphane MARCANTONIO, Christian MARTIN, Frédéric SARREY.

Démissions : Anne BERTON, Jean-Jacques JOUVEAU.

2 postes seront non pourvus dans le collège sapeurs-pompiers.

Le bureau de vote sera composé de :

Président : Laurent MAGNAN

Assesseurs : Marc ACCOMIATO et Marc MALAGUTTI.

Le bureau de vote sera ouvert de 18 h 30 à 20 h 30.

Marc MALAGUTTI demande une mise en place pour 17 h et présente la composition du repas qui sera de l'ordre de 12 € par personne.

Au cours de l'assemblée générale, 2 interventions sont prévues :

- Directeur du SDIS : informations sur la PFR
- Comptable de l'association : informations sur les comptes associatifs.

La présence des trésoriers des amicales est souhaitée.

PROJET DE DÉCRET PORTANT SUR LES VACATIONS DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Jean-Christophe JULIEN présente un projet de décret portant sur des modifications concernant les vacations horaires des sapeurs-pompiers. Ces modifications portent sur divers changements de termes, de codification, de taux, d'amplitude horaire, d'articles abrogés...

Remarque est faite sur le fait que les unions départementales n'ont pas été informées de ce projet par l'URSM ni par la FNSPF. A suivre ...

22^E TÉLÉTHON LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2008

Denis LAUZE est le correspondant pour cette année.

Le Président ne souhaite pas adhérer au fil rouge de la Fédération qui concerne la formation PSC1 à un tarif de 30 € (par rapport aux nombreux établissements scolaires qui font appel à l'Union Départementale pour ces formations).

Accord du CA.

Les centres de secours qui souhaitent participer au Téléthon devront en informer l'UD qui fera remonter l'information à la Fédération.

DIVERS

L'Union Départementale est convoquée en audience au Tribunal de Commerce de SALON DE PROVENCE dans le cadre d'une injonction de payer contre la société MULTI MEDIA COMMUNICATION, redevable de 3 100 € pour les agendas 2007.

Un avocat représentera l'association.

Le Lieutenant-colonel AMADEI suggère qu'un représentant de l'UD, en tenue, présent aux côtés de l'avocat, apporterait un plus.

Accord du CA. Deux personnes dont le 1^{er} Vice Président représenteront l'UD à l'audience.

INFORMATIONS URSM, FNSPF

❖ URSM

Le mur d'escalade tourne avec succès :

- 14/07 à MANOSQUE : des photos passeront sur le site.

- 14/09 à PEYRUIS pour la journée des Associations.
- 20/09 à LA JAVIE

Le local de la région est transféré au CIS de SAINT ZACHARIE.

Arnaud VALLOIS ne pourra pas assister à la réunion du Comité Exécutif de l'UR qui a lieu le même jour que l'Assemblée Générale de l'UD.

❖ **FNSPF**

La Fédération n'a pas informé l'UD du projet de décret portant sur les modifications des vacances des sapeurs pompiers volontaires.

Cartes d'adhésion : les cartes de la Fédération ont été distribuées dans les CIS.

Rappel : cette adhésion permet de bénéficier d'une protection sociale supplémentaire en et hors service ; d'obtenir une assistance juridique gratuite en cas de problème lié à l'activité de sapeur-pompier ; d'accéder aux compétitions sportives départementales, régionales et nationales ; de bénéficier de réductions et d'avantages auprès de partenaires : assurances (GMF), séjours vacances (AZUREVA), licence sportive (FFSE)...

Au niveau du département : voir auprès des commerçants locaux afin d'obtenir des avantages.

TOUR DE TABLE

❖ **Patrick GIAI GIANETTI**

Souhaite obtenir des renseignements sur les modalités au niveau des assurances concernant l'utilisation de la salle de sports par les épouses des sapeurs-pompiers.

Contact sera pris auprès de MMA.

❖ **Laurent MAGNAN**

- Une réponse est toujours en attente pour un dossier traité lors du congrès de MENDE.
- Des dossiers d'aide sociale sont en construction.

❖ **Micheline LAFAURIE**

Informe que toutes les photos des CIS et textes ont été collectés pour l'agenda 2009. (Sauf DIGNE qui ne souhaite pas participer).

❖ **Frédéric SARREY**

- Signale ne pas avoir reçu les documents des responsables des commissions pour la création du CD.
- Informe que le site de l'UD bien visité.

❖ **Jean-Jacques JOUVEAU**

Explique sa démission due à un manque de motivation.

❖ **Régis CHAUSSEGROS**

- Informe que les JSP n'ont pas de cordes à grimper pour l'entraînement du brevet (elles ont toutes été enlevées des CIS). Suggestion est faite de voir auprès des gymnases.

- Signale que le budget des JSP est équilibré. Un projet d'achat de tenue pour les 2^e années est envisagé.

❖ **Jean-Christophe JULIEN**

Rappelle qu'une manifestation aura lieu le 1^{er} octobre 2008 à 18 h 30 au CIS de MANOSQUE pour le départ à la retraite du Commandant Yves CARRIOL.

Pour les centres souhaitant s'associer à l'UD dans le cadre d'un cadeau de départ, un courrier sera envoyé aux CIS.

❖ **Arnaud VALLOIS**

Dans le cadre des formations PSC1, le collègue GIONO a demandé une tarification spéciale pour les sessions (inférieure au tarif appliqué par l'UD).

Refus du CA.

La séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire Adjoint de l'Union Départementale

Adjudant-chef Marc ACCOMIATO